

Document

Le conseil de protection de la révolution suscite un débat en Tunisie

(<http://www.magharebia.com>)

Le 22 février 2011

Un débat très vif a lieu en Tunisie concernant la création d'une instance spéciale destinée à surveiller le gouvernement actuel.

Un groupe de 28 partis et organisations de différentes tendances politiques a appelé le 15 février à la mise en place du Conseil national pour la protection de la révolution, "en conformité avec les principes de la révolution, de manière à contrer toute tentative de faire échouer la révolution et de plonger le pays dans un état de vide".

Cette instance envisagée veut "rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie" et "maintenir les aspirations" du peuple tunisien. Parmi les principaux piliers de cette instance se trouvent le [mouvement Ennahda](#), le Front du 14 janvier et l'Union générale des travailleurs tunisiens ([UGTT](#)).

Elle devra "conférer au nouveau gouvernement sa légitimité", a déclaré Khalil Zaouia, membre du Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL).

"Actuellement, le gouvernement est faible et sa légitimité est fragile", a ajouté Zaouia, dont le groupe a signé la charte fondatrice du Conseil. "Nous devons mettre en place un conseil de surveillance destiné à contrôler les décrets publiés par le gouvernement, dans la mesure où ils peuvent affecter l'avenir de la démocratie."

Le gouvernement provisoire a été accusé de tenter de saper la révolution en nommant des responsables appartenant à l'ancien Rassemblement constitutionnel démocratique ([RCD](#)) à des postes clés, en retardant la réforme constitutionnelle, en refusant de démanteler l'appareil sécuritaire de l'Etat, et en n'abolissant pas les lois qui portent atteinte à la liberté.

Dans son discours télévisé du 17 février, le Premier ministre Mohamed Ghannouchi a maintenu que "parmi les tâches les plus importantes du gouvernement provisoire se trouve l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles conduites sous surveillance internationale".

"Les lois doivent être amendées de manière à se conformer aux nécessités et aux exigences de la mise en place de la démocratie", a-t-il déclaré.

Cette instance de surveillance envisage de soumettre une demande au Président par intérim Foued Mebazaa pour qu'il publie un décret avalisant sa mise en place.

Pour sa part, le ministre du Développement national, Ahmed Najib Chebbi, a fait part le 15 février de son étonnement à voir un conseil refuser de reconnaître le gouvernement actuel comme légitime mais demandant dans le même temps au Président d'avaliser son existence.

"Qui a accordé à ce conseil la légitimité de s'auto-désigner gardien de la révolution ?", s'est-il interrogé.

"Légitimer ce conseil par le truchement d'un décret présidentiel ne fera que créer une dualité d'autorité qui sera susceptible de déboucher sur une crise politique qui pourra empêcher la transition démocratique", a déclaré quant à lui le ministre de l'Enseignement supérieur et secrétaire-général du mouvement Ettajdid, Ahmed Brahim.

Sur la base de ses statuts, cette institution vise à disposer de pouvoirs de décision, de la capacité à formuler et d'approuver la législation relative au gouvernement provisoire, d'annuler des lois contraires aux libertés et de suivre les performances du gouvernement provisoire. Elle pourra également choisir les responsables à des postes de haut rang et revoir les pouvoirs et la composition des comités mis en place. Toutes les propositions des comités seront automatiquement transmises au conseil pour accord.

Cette initiative a suscité de fortes réactions au sein des responsables politiques et des citoyens ordinaires.

Articles liés

Loading

"Les pouvoirs accordés à ce conseil en font un outil de monopole de l'autorité, de manière à soumettre le gouvernement provisoire, l'ensemble des conseils et des comités à la volonté d'un seul groupe", a dit Brahim.

Le Parti démocratique progressiste a également rejeté cette idée, expliquant que cette institution "s'est arrogée le pouvoir de surveiller les performances du gouvernement, sans aucune autorisation de la part du peuple".

Le même sentiment est partagé par le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT), qui a réaffirmé mercredi qu'il "ne participera pas à une coalition de nature politique, quel que soit son nom".

Le débat a également envahi les sites de réseaux sociaux. "Le gouvernement et le conseil partagent une chose en commun, ils manquent tous deux de légitimité", a écrit Bassam Bouneni sur sa page Facebook.

Réactions d'internautes.

- «Un groupe de 28 partis et organisations de différentes tendances politiques a appelé le 15 février à la mise en place du Conseil national pour la protection de la révolution, "en conformité avec les principes de la révolution, de manière à contrer toute tentative de faire échouer la révolution et de plonger le pays dans un état de vide".» C'est quoi, ce vide? Nous entendons toujours parler de ce «vide», mais personne ne le décrit? En effet, il existe plusieurs définitions du mot «vide». D'une part, Ghannouchi, Mebazza et leur clique croient vraiment que si ils devaient quitter le pouvoir, le peuple tunisien ne pourraient pas trouver quelqu'un pour les remplacer et donc il y aurait un vide laissé dans leur sillage. C'est faux, et cette mentalité est claire dans la citation de Chebbi, qui a demandé «Qui a accordé à ce conseil la légitimité de s'auto-désigner gardien de la révolution?» Drôle, il ne pose pas la même question quant à savoir qui a donné une légitimité Ghannouchi et Mebazza. Ce conseil a beaucoup plus de légitimité que Ghannouchi et Mebazza car les 28 parties et organisations représentent plus de la population de ces deux. D'autre part, la définition de «vide» offert par le groupe de 28 partis et organisations est beaucoup plus ambiguë. Il y a deux possibilités:

soit ils pensent que le mot «vide» est synonyme d '«échec de la révolution» soit ils croient que le mot «vide» a la même signification que la définition de Mebazza et Ghannouchi. Si c'est le premier cas, les 28 partis ont besoin pour trouver un mot nouveau car le mot «vide» est déjà faussé par Ghannouchi et Mebazza. Si c'est le deuxième cas, alors ils doivent se rendre compte que le peuple tunisien sont intelligents et tout à fait capables de s'organiser en un système durable et saine politique.

- "Pour sa part, le ministre du Développement national, Ahmed Najib Chebbi, a fait part le 15 février de son étonnement à voir un conseil refuser de reconnaître le gouvernement actuel comme légitime mais demandant dans le même temps au Président d'avaliser son existence." Qui a accordé à ce conseil la légitimité de s'auto-désigner gardien de la révolution ?", s'est-il interrogé." Qui a accordée à Najib Chebbi légitimité? Sa nomination au poste de ministre du développement national par Ghannouchi lui accorderait la légitimité? Je ne soutiens pas ce groupe de 28 partis, mais je pense qu'une coalition de cette largesse a plus de légitimité que un homme nommé par le marionnette du dictateur évincé de marionnettes. Si Chebbi a jamais eu des morales, ils semblent être en train de disparaître. Nous n'avons pas besoin de cette coalition, et nous ne avons pas besoin Chebbi. Nous avons besoin de repartir à zéro et d'interdire certains participants à l'ancien gouvernement d'être actifs dans le nouveau gouvernement. Ils ont beaucoup d'expérience utile dans le gouvernement, de sorte qu'ils puissent facilement être consultants pour le nouveau gouvernement. Mais leur complicité dans les crimes du dernier gouvernement témoigne de leur malhonnêteté et mépris pour le peuple – et ceux devraient toutes deux être préalable à la tenue d'un poste dans le gouvernement. ""Légitimer ce conseil par le truchement d'un décret présidentiel ne fera que créer une dualité d'autorité qui sera susceptible de déboucher sur une crise politique qui pourra empêcher la transition démocratique", a déclaré quant à lui le ministre de l'Enseignement supérieur et secrétaire-général du mouvement Ettajdid, Ahmed Brahim." Il n'y aurait pas de dualité d'autorité, si les marionnettes ne cherchaient pas à s'y accrocher.

-